



Quentin FOUREZ
1 Place Maréchal Gallieni
27500 PONT-AUDEMER
Téléphone : 02.79.05.00.22

OFFICE NOTARIAL



QUENTIN FOUREZ

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

Maître Quentin FOUREZ, notaire à PONT-AUDEMER (27500), 1 place Marechal Gallieni,

CERTIFIE et ATTESTE par l'intermédiaire de Shine :

- Avoir reçu en dépôt la somme de CENT (100) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 4BMA INVEST, SAS en formation dont le siège social sera situé à 11 Rue Du Montoir, 78500 Sartrouville ; et
- Avoir constaté que ces versements correspondaient au montant des sommes indiquées comme versées par chaque associé sur un compte ouvert à leur nom auprès du notaire soussigné.

Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Mohamed Ali BAKHTI la somme de 100,00 €

Ainsi qu'il résulte des relevés des comptes ouverts au nom desdits associés auprès du notaire soussigné.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

L'Office est engagé dans la lutte contre la fraude, nous vous confirmerons l'authenticité de ce certificat à l'adresse suivante : accueil_office@27091.notaires.fr

Fait à Pont-Audemer, le **15 MAI 2025**

Par Maître Quentin FOUREZ, Notaire.



Liste des souscripteurs à la constitution

SASU 4BMA INVEST	
Siège social :	11 rue du Montoir 78500 SARTROUVILLE
Société par actions simplifiée unipersonnelle	
Au capital de 100,00 euros répartis en : 100 Actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro	
Droits sociaux de numéraire : 100	Libérés à concurrence de : 100.00 %

Répartition des droits sociaux de numéraire			Etat des versements
<i>Nom ou dénomination</i>	<i>Droits sociaux souscrits</i>	<i>Montant des droits sociaux souscrits</i>	<i>Montant des versements</i>
M. BAKHTI Mohamed	Actions nominatives ordinaires	100	100,00
Total des actions souscrites		100	
Total du montant de ces actions		100,00	
Total des versements effectués			100,00

Le présent état constatant la souscription de 100 droits sociaux de la SASU 4BMA INVEST, ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de 100,00 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Mohamed BAKHTI, fondateur de la société.

Fait à : SARTROUVILLE
le : 15/05/2025